

Assemblées des actionnaires du 27 mai 2016

Compte rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Legrand s'est réunie le 27 mai 2016 sous la présidence de Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur Général.

I. Performance intégrée et création de valeur maîtrisée dans la durée, accélération des initiatives liées aux nouvelles technologies, Gouvernance et rémunération

Lors de l'Assemblée générale mixte, Antoine Burel, Directeur Financier, a présenté la performance financière du Groupe en 2015 en ligne avec les objectifs fixés en 2015. Il a également présenté les résultats du premier trimestre 2016 et en particulier la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel.

Philippine Declercq, Directrice de la Responsabilité Sociétale, a commenté la performance extra-financière 2015 et en particulier le dépassement des objectifs fixés pour 2015 de la feuille de route RSE, les réalisations RSE du Groupe, et les actions de mécénat du Groupe avec un focus sur la Fondation Legrand et son premier appel à projet.

Gilles Schnepf, Président Directeur Général, a présenté la répartition de la valeur ajoutée créée par Legrand entre les différentes parties prenantes. Gilles Schnepf a notamment commenté l'évolution du dividende de 1,15 euro par action soumis au vote des actionnaires et celle du cours du titre de Legrand depuis l'introduction en Bourse. Gilles Schnepf a ensuite exposé la nécessité d'adopter une démarche de maîtrise des risques extrêmement structurée, au service de la création de la valeur en détaillant notamment le dispositif de gestion des risques en place dans le Groupe.

L'Assemblée générale mixte a également été l'occasion pour Gilles Schnepf, d'une part de démontrer que les nouvelles technologies en particulier digitales avec l'Internet des Objets en augmentant la valeur d'usage des produits pour les utilisateurs, représentent des opportunités pour Legrand d'enrichir les infrastructures numériques et électriques, ainsi que, d'autre part de présenter les principales initiatives du Groupe en 2015 dans ce domaine.

Enfin, Angeles Garcia Poveda, Administratrice référente, Présidente du Comité des nominations et de la gouvernance et Présidente du Comité des rémunérations, a commenté la gouvernance du Groupe et ses évolutions et a également présenté les éléments de la rémunération du Président Directeur général ainsi que l'autorisation, soumise aux votes des actionnaires, d'attribution d'actions de performance.

Concernant la gouvernance, Angeles Garcia Poveda a commenté la composition du Conseil d'administration et son évolution, en soulignant le taux élevé de sa féminisation et le fait que celle-ci soit régulièrement mise à l'honneur. Elle a également dressé le bilan de l'activité du Conseil d'administration en insistant sur les deux innovations portées par ce dernier en 2015: la publication du premier rapport intégré, et la première évaluation qualitative de la contribution individuelle des administrateurs au fonctionnement du Conseil. Angeles Garcia-Poveda a en outre dressé un bilan de son activité d'Administratrice référente au cours de l'année 2015 et présenté la composition du Comité de Direction.

Concernant la rémunération, Angeles Garcia-Poveda a tout d'abord détaillé les éléments de la rémunération versée au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2015, en démontrant son caractère équilibré, mesuré et équitable, tenant compte à la fois de l'intérêt général de l'entreprise et des pratiques du marché. Elle a ensuite présenté l'autorisation d'attribution d'actions de performance consentie au Conseil d'administration, en insistant en particulier sur l'assujettissement de l'attribution finale des actions de performance 2016 à un troisième critère extra-financier, le critère RSE.

II. Principaux résultats de l'Assemblée générale mixte

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées à une large majorité.

L'Assemblée générale a notamment adopté :

- Le renouvellement pour une durée de quatre ans, du mandat d'administratrice de **Madame Christel Bories**, également Présidente du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale et membre du Comité d'audit ;
- Le renouvellement pour une durée de quatre ans, du mandat d'administratrice de **Madame Angeles Garcia-Poveda**, également Administratrice Référente, Présidente du Comité des nominations et de la gouvernance, Présidente du Comité des rémunérations et membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale ;
- Le renouvellement pour une durée de quatre ans, du mandat d'administrateur de **Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise**, également membre du Comité des nominations et de la gouvernance ;
- La nomination de **Madame Isabelle Boccon-Gibod**, en qualité d'administratrice indépendante, pour une durée de quatre ans.

En conséquence, sur un total de dix membres, le Conseil d'administration est constitué de :

- **Sept administrateurs indépendants**, soit un ratio de 70% supérieur au ratio de 50% recommandé par le Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef ;
- **Cinq femmes**, soit une proportion de 50% supérieure aux dispositions du Code de commerce (40% à compter de 2017) et aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef (40% à compter de 2016) ; et
- **Quatre nationalités** : chinoise, espagnole, française et italienne.

La composition du Conseil d'administration reflète ainsi une variété de talents, de nationalités et de culture, en ligne avec la politique de diversité prônée par le Groupe.

Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a décidé de nommer Madame Isabelle Boccon-Gibod en qualité de membre du Comité d'audit et Madame Eliane Rouyer-Chevalier en qualité de membre du Comité des rémunérations.

L'Assemblée générale a également approuvé la distribution d'un dividende de 1,15 euro par action au titre de l'exercice 2015 et a fait l'objet de deux versements prélevés :

- d'une part le bénéfice distribuable à hauteur de 0,729 € par action et
- d'autre part le poste « prime d'émission » à hauteur de 0,421 € par action.

Le détachement du dividende a eu lieu le 31 mai 2016 et le paiement le 2 juin 2016.

L'ensemble des présentations à l'Assemblée générale mixte, les résultats des votes ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet de Legrand : www.legrand.com, rubrique « Investisseurs actionnaires / Espace Actionnaires / Assemblée générale mixte 2016 ».